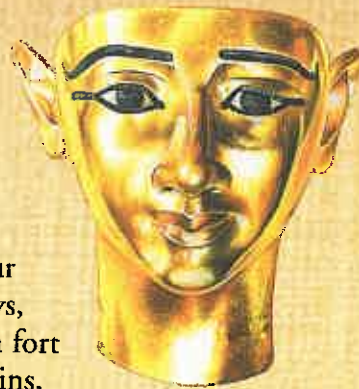


## PRÊTRES ET GÉNÉRAUX

C'est aussi dans l'armée (surtout à partir du Nouvel Empire) et le clergé que se trouvent les emplois les plus illustres.

Comme le pharaon dépend de l'armée pour maintenir la puissance du pays, les généraux exercent un fort ascendant. Certains, tels Horemheb et Ramsès I<sup>er</sup>, finissent d'ailleurs par se proclamer pharaons.

*Cette statue impressionnante, en bois de sycomore, trouvée sur la rive occidentale du Nil, à Thèbes, est à l'image du prêtre Kaaper.*



*Parfois, les généraux des armées pouvaient s'offrir des masques funéraires en or, comme celui-ci.*

Quant aux impôts, ils sont collectés au nom du pharaon par le clergé. En plus d'être des lieux de culte, les temples forment donc une partie non négligeable de l'administration, et les Grands Prêtres sont donc très influents.



### LIENS INTERNET

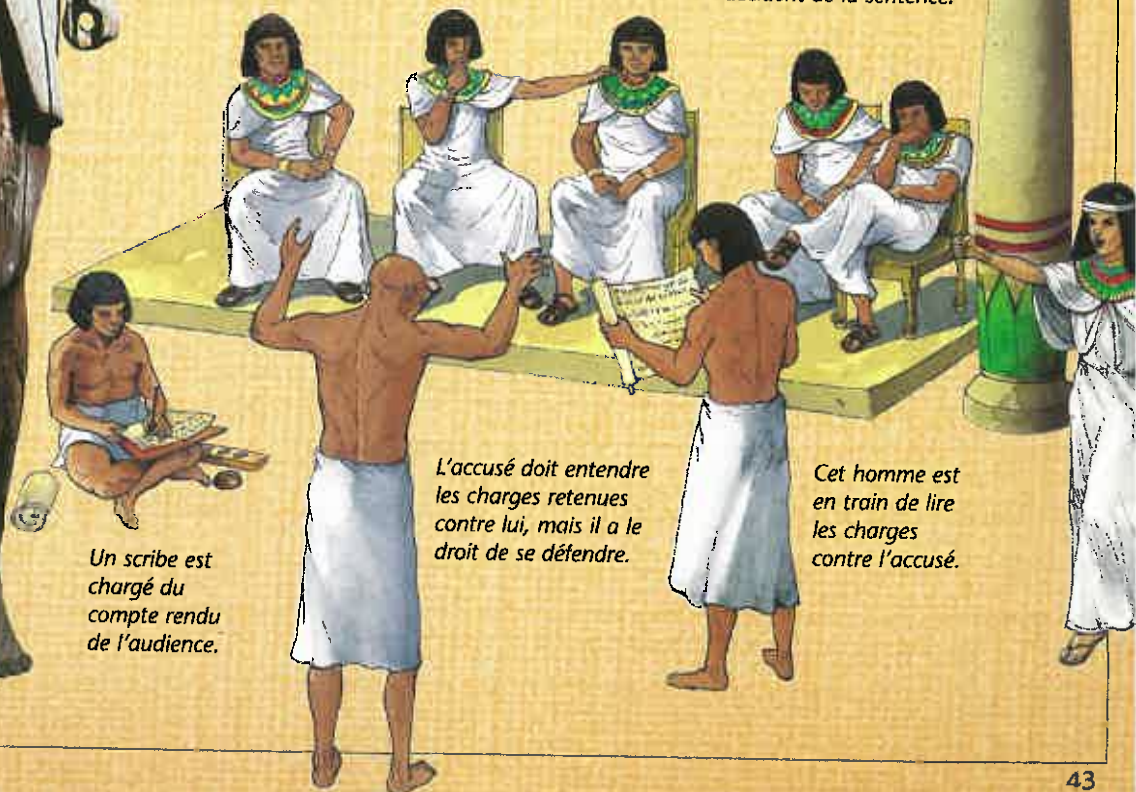
*L'administration dans l'Égypte ancienne expliquée plus en détail. Pour le lien vers ce site, connecte-toi à : [www.usborne-quicklinks.com/fr](http://www.usborne-quicklinks.com/fr)*

## LA JUSTICE

En général, le peuple est traité de manière équitable. N'importe qui peut porter plainte devant le tribunal et les personnes accusées de crime reçoivent toutes un procès loyal. Parfois cependant, elles sont battues pour leur faire avouer la vérité. Il existe des tribunaux locaux et régionaux, mais lorsqu'ils ne sont pas compétents, le plaignant est envoyé devant le vizir ou même parfois devant le pharaon en personne. Les jugements sont rendus en public, et y assister est un des loisirs favoris du peuple.

Les châtiments sont nombreux et variés. Les criminels sont soit exécutés, soit mutilés (on leur coupe le nez, les oreilles ou les mains), soit, si le crime est moins grave, condamnés à la flagellation (ils sont fouettés), à une amende ou, parfois, exilés.

*Dans un tribunal local, plusieurs juges décident de la sentence.*



*Un scribe est chargé du compte rendu de l'audience.*

*L'accusé doit entendre les charges retenues contre lui, mais il a le droit de se défendre.*

*Cet homme est en train de lire les charges contre l'accusé.*